## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je, soi	ussigné F. LECOIS-LOUVARD, Con	structeur, certifie que	e le véhicule :			
(2)	Dénomination :					
(D1)	Marque		BENALU			
(D2)	Type		C34			
		/ariantes (1)				
		Version	SB01			
(D3)	Sans Objet			Hall I		
(E)	Numéro d'identification			VH1C34CS	B80102382	
				Marie Andrews		
(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible					
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC)				90 kg kg	
(F3)	A A - i - u - Ai - u - u - u - u - l - u - Ai - u - u - u - (-A)	sable de l'elisemble			kg	
(G)		Sans Objet				
		Vé	hicule « PRET A L'EMPLOI »	Véhicule liyré	EN CHASSIS NU »	
(G1)	Poids à vide (en kg) <sup>2</sup>		5280	S	ans Objet	
(J)	Catégorie internationale		O <sub>4</sub>	O4		
J1)	Genre national (1)		SREM SRTC		SREM	
(J3)	Carrosserie		BENNE		Sans Objet	
(K)	Numéro de la Réception par Ty	/pe	V-019-05-04	V-019-05-04		
(P1)	Cylindrée	11 11 12 1	Sans Objet	The state of the s		
(P2)	Puissance nette maximale		Sans Objet			
P3) P6)	Source d'énergie Puissance administrative		Sans Objet Sans Objet			
Q)	Rapport de puissance masse		Sans Objet	Name of the Name of the Control of t		
S1)	Nombre de places assises		Sans Objet			
U1)	Niveau sonore à l'arrêt		Sans Objet			
U2)	Régime de rotation du moteur		Sans Objet			
(V7)	CO2		Sans Objet	A CONTRACTOR OF STREET		
(V9)	Classe environnementale		Sans Objet			
III –	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES					
	DIMENSIONS HORS TOUT		Porte-à-faux av  Porte-à-faux arrière (3)		1,19 m	
		Empattement (3)	noiguy du tandom		4,80 m 1,18 m	
	AMENAGEMENTS (1)		Distance entre essieux du tandem		1,10111	
	AWENAGENIENTS (1)	Protections latérales  Protections AR anti-encastrement				
		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	ections			

Est entierement conforme au type dont le prototype a fait l'objet du Proces-Verbal de Reception ci-dessus.

- Véhicule prêt à l'emploi : peut être immatriculé sans réception complémentaire

Véhicule châssis nu : voir nota B

Si essieux relevables, mention spéciale à reporter sur la Carte Grise « Essieux posés en charge »

Ce véhicule sort de nos Usines le : - 3 DEU. 2008 Pour être livré à :

Cachet et Signature

Rue Fresnel BP 800018

(1) Barrer la (les) mention(s) inutile(s)

(2) Référence communautaire de la Directive 99/37/CE relative aux documents d'immatriculation

3) Mesuré à l'axe du train roulant

62801 LIEVIN/Cedex
Accès Usine Rond Point CD 58 E
Tél. 03.21.79.43.00 - Fax 03.21.79.43.01

## Nota A - VEHICULE LIVRE PRET A L'EMPLOI

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le Procès-Verbal de Réception du Type.

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet : - d'une déclaration à la Préfecture,

- le cas échéant, d'une Réception à Titre Isolé par le service en charge des réceptions

## Nota B - VEHICULE LIVRE EN CHASSIS NU

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le Procès-Verbal de Réception du Type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'Annexe VII de l'Arrêté Ministériel du 19.07.54 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'Annexe X de l'Arrêté Ministériel du 19.07.54 relatif à la Réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe;
- soit un certificat de montage de conformité complémentaire accompagné du Procès-Verbal de Réception complémentaire ;
- soit un Procès-Verbal de Réception à Titre Isolé